Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20261110-R_01_07_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 4 novembre 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 10 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 10 novembre à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Erwann LARUPT, Maire**.

Présents : LARUPT Erwann, LECORGNE Nicole, BARBIER-CUEIL Guillaume, MACHET Bernadette, DARCHE Patrice, GAILLARD Catherine, GOUEZIN Alain, CAULI Emmanuelle, GOULARD Christian, QUERRE Sophie, FALIGOT Jean-François, TARDIEU Thierry, PASQUIER-PANSART Aurélie, DODIER Yves, LE GLATIN Dominique, DENIS Alain, MONIE Lydie, MACE Daniel, BERTHELOT Yvon, REMY Colette, AVRIL Michel, LAMIDON Nathalie, FRANCILLETTE Frédérick, TREMEL-GEFFROY Sophie, BALANANT Jean-Claude, USALA-NOGUERE Sophie, FOURNIER Richard, BERTRAND Gilbert, BELLEIN-GALLO Dominique.

Secrétaire de séance : REMY Colette

Absents et représentés : YOUNSI Fanny (pouvoir à Christian GOULARD), Sylvie GUILLEMY (pouvoir à Nicole LECORGNE)

Absents : Elise BECAVIN, Luc SUPERCHI-GAILLARD

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann (DGS), Emmanuelle JAOUEN (DGA), Sylvie JANSEN (DST) de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**29**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 01-07-2026-CM : Création d'un comité de pilotage « Projet pour la Rognouse »

Afin d'organiser la réflexion relative à l'avenir du site de la Rognouse, il est proposé de créer un comité de pilotage dédié.

Ce comité aura pour première mission de préparer un appel à projets à proposer au Conseil Municipal.

La composition du comité associe l'ensemble des groupes politiques représentés au conseil municipal ainsi que les partenaires et services compétents en tant que membres consultatifs pour apporter un éclairage technique et réglementaire, sans voix délibérative.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de structurer la réflexion relative au site de la Rognouse ;

Considérant qu'il convient de confier à un comité de pilotage la préparation d'un appel à projets ;

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20261110-R_01_07_2026_CM-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité :

CREE un comité de pilotage dénommé « Projet pour la Rognouse » chargé de proposer au Conseil Municipal un dossier d'appel à projets et une méthode de travail pour l'avenir du site de la Rognouse

DIT que ce comité de pilotage, est composé de :

<u>10 membres à voix délibérative et le Maire</u>

7 représentants de la majorité municipale : Thierry TARDIEU, Alain DENIS, Dominique LE GLATIN, Christian GOULARD, Guillaume BARBIER-CUEIL, Nicole LECORGNE, Alain GOUEZIN

2 représentants du groupe « Ensemble et Autrement » : Frédérick FRANCILLETTE, Sophie USALA-NOGUEIRE

1 représentant du groupe « Énergie citoyenne » : Gilbert BERTRAND

<u>6 membres consultatifs permanents :</u>

1 représentant de la DDTM ;

1 représentant du CAUE ;

1 représentant de Baie d'Armor Aménagement ;

1 représentant du service urbanisme ;

1 représentant de la direction des services techniques.

1 représentant de la direction générale des services

Le Maire

Erwann LARUPT

